

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook : <http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mail aux écoles du Vendredi 18 décembre 2020

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8450>

Sommaire :

- 1) Ces circulaires qui ne parviennent jamais aux PE...
- 2) Carte scolaire : une dotation 2021 encore insuffisante
- 3) Les programmes de l'école maternelle menacés
- 4) Loi « sécurité globale » : manifestation samedi 19 décembre à Mulhouse
- 5) Grève le 26 janvier 2021 : postes, salaires, moyens !
- 6) Rions un peu !
- 7) Circulaires, communiqué de presse, questions(...) : l'actualité sur notre site !
- 8) Se syndiquer : pourquoi ?

1) Ces circulaires qui ne parviennent jamais aux PE...

La circulaire « affectation dans des emplois d'adaptation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation » en date du 5 novembre n'est jamais arrivée dans les boîtes mail des collègues. Or, la date limite des dossiers de demande de poste adapté était fixée au 11 décembre 2020.

De même, d'autres circulaires rectorales ne sont jamais parvenues aux PE du département, alors qu'elles ont bien été réceptionnées par les collègues du Bas-Rhin :

- la circulaire « Admission à la retraite à compter de la rentrée scolaire 2021 »
- la circulaire « Mise en œuvre de la rupture conventionnelle dans l'académie de Strasbourg »

Le SNUipp-FSU68 a donc écrit à la DASEN pour exiger l'envoi effectif de ces circulaires ainsi que le report des dates limite de dépôt des dossiers lorsque cela s'avère nécessaire. Le SNUipp-FSU 68 est également intervenu dans le même sens en CTA auprès de la Rectrice. Cette dernière s'est engagée au renvoi de la circulaire « affectation dans des emplois

d'adaptation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation » et au report de la date limite d'envoi des dossiers. (Comme quoi, les syndicats servent à quelque chose, CQFD !)

Le courrier : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8454>

2) Carte scolaire : une dotation nationale 2021 encore insuffisante

Le 16 décembre 2020, au cours du CTM (comité technique ministériel), le ministre a présenté la répartition de la dotation en postes pour chaque académie.

Pour la rentrée 2021, ce sont 2489 postes en plus qui sont annoncés nationalement pour le 1er degré. Parmi ceux-ci, 220 postes sont mis en réserve « pour faire face aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires en cours de gestion ».

La dotation pour l'académie de Strasbourg s'élève à 95 postes. Il reste à savoir ce que sera la répartition de ces postes au sein de l'académie de STRASBOURG : cette information sera dévoilée le 20 janvier 2021 au cours du prochain CTA. Pour assurer le dédoublement des GS en REP+, le Haut-Rhin devra bénéficier de la création de 40 postes au minimum. Cela sera-t-il le cas ?

Malgré les 2489 postes créés officiellement dans le premier degré et 56 000 élèves en moins, cette dotation ne permettra donc certainement pas d'atteindre les objectifs de dédoublement en REP+ (GS) et de taille des classes (GS, CP et CE1 à 24 élèves max.) que le président de la République a fixés.

Il est certain aussi que cette dotation ne permettra pas d'accorder de décharges complémentaires aux directeurs. Et l'an prochain, il sera, une nouvelle fois, bien difficile d'améliorer la situation catastrophique et généralisée du non-remplacement ! Quant aux Rased et aux PDMQDC : cette dotation ne permettra pas de les voir renaître de leurs cendres... (Pour mémoire, 40% des postes de Rased ont été fermés sous Sarkozy et Blanquer (déjà !). Depuis, l'écrasante majorité des PDMQDC ont été supprimés ainsi que tous les postes d'animateur soutien). **Et comment, dans ce contexte, créer des postes de CPC afin d'améliorer la formation continue ?**

La répartition de la dotation par académie : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8446>

3) Les programmes de l'école maternelle menacés

Arguant de la scolarisation obligatoire dès trois ans, le conseil supérieur des programmes (CSP) a publié une note qui marque un changement profond dans l'orientation des programmes de l'école maternelle. Les propositions du CSP sont très loin de faire l'unanimité.

Alors que les programmes 2015 placent l'enfant, et son développement, au centre des apprentissages, la note insiste sur le fait que les élèves de maternelle doivent être préparés à l'entrée en élémentaire.

Cette préparation subordonne de fait l'école maternelle à l'élémentaire, faisant perdre de vue l'identité même de cette école si spécifique. « *Les trois années de scolarité préélémentaire doivent assurer à tous les enfants des acquisitions qui leur seront nécessaires pour aborder avec confiance le cours préparatoire. Sans pour autant être l'antichambre de l'école élémentaire (sic), l'école maternelle doit permettre à tous les enfants d'accéder sans difficulté préalable aux apprentissages fondamentaux* ». **Les programmes de 2015 avaient trouvé un équilibre entre la nécessaire préparation au CP et les objectifs spécifiques liés aux apprentissages des jeunes enfants. Les propositions de la note du CSP tendent à une réduction des programmes aux fondamentaux, et ce dès la maternelle, loin de l'objectif ambitieux d'une culture commune pour tous.**

Autre sujet d'inquiétude, les évaluations. Le CSP en préconise dès la PS et en GS, avec pour seul objectif d'en faire un outil de pilotage des enseignements. Une préconisation qui démontre encore une fois le manque de connaissance de l'école maternelle et des enfants qu'elle accueille. Mettre en place des évaluations normatives à un instant T, c'est faire fi des différences de rythme et de développement des élèves, c'est créer artificiellement de l'échec en traduisant les résultats en réussites ou échecs prédictifs d'une trajectoire scolaire. L'école maternelle doit rester le lieu de l'évaluation fondée sur l'observation des élèves en cours d'apprentissages à l'échelle du cycle.

L'article complet et le communiqué de presse : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8420>

4) Loi « sécurité globale » : manifestation samedi 19 décembre à Mulhouse

Le projet de loi Darmanin contient des mesures inquiétantes pour nos libertés fondamentales, individuelles et collectives.

C'est pourquoi les organisations ci-dessous appellent toute la population à continuer à se mobiliser contre ce plan liberticide en participant massivement à la manifestation de :

SAMEDI 19 DECEMBRE à 14h PLACE FRANKLIN à MULHOUSE
dans le respect des gestes barrières.

AFPS, Attac 68, Atik, Front social, ACOTF, CGT, DAL, FI, NPA, PCF, EELV, FSU, Maison du peuple, AFA Mulhouse 68, Collectif féministe 68, Mouvement des femmes kurdes Mulhouse, LDH, Génération S, Alternative et autogestion, Alterpress68...

5) Grève le 26 janvier 2021 : postes, salaires, moyens !

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite et que les personnels, en première ligne, se sentent à juste titre abandonnés.

Parce que le gouvernement fait le choix de précariser le métier en recrutant des contractuels.

Parce que plus des deux tiers des enseignants seront exclus de toute revalorisation salariale, que le point d'indice reste gelé, que les AESH ne toucheront rien de plus, que la prime d'équipement de 12,5€/mois relève de l'indécence.*

La FSU aux côtés de quatre autres organisations syndicales de l'éducation, appelle à une grève massive mardi 26 janvier 2021.

Exigeons un autre budget pour un service public d'éducation capable de répondre aux enjeux du XXIème siècle.

Lire le communiqué de presse et imprimer la déclaration d'intention:

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8310>

6) Rions un peu !

Emmanuel Macron, testé positif au Covid-19. C'est l'occasion de se souvenir des bons mots de certains de ses ministres ou de ses proches et d'imaginer les cartes de bon rétablissement qu'il pourrait recevoir de leur part !

La carte de Jean Castex, Premier Ministre : « Le meilleur moyen de soulager l'hôpital, c'est de ne pas tomber malade ».

Ou celle de Didier Lallement, Préfet de Paris : « Si vous êtes malade, c'est que vous n'avez pas respecté les règles du confinement ».

Ou encore, la carte de Richard Ferrand, Président de l'Assemblée nationale : « Tu as sûrement fauté sur ton lavage de main ou ton masque. Tu n'as pas fait autant attention que nécessaire. C'est ta responsabilité ».

7) L'actualité sur notre site

Communiqué de presse, circulaires, questions diverses, actualités : allez faire un tour sur notre site !

Derniers articles en ligne :

Circulaire « Demandes de disponibilités et de congé de non activité au titre de l'année scolaire 2021-2022 » : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8440>

Direction d'école : audience au MEN : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8442>

Recrutement des Psychologues de l'EN : Le symbole ne suffira pas !
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8412>

Communiqué de presse FSU "L'école à la carte n'est pas une réponse à l'épidémie"
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8432>

Communiqué de presse de la FSU du Haut-Rhin « Le 1er Ministre recommande de ne pas envoyer les enfants à l'école à la veille des vacances afin de protéger le Père Noël »
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article8428>

Un livre blanc pour Rémi Brissiaud : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8436>

Communiqué de presse FSU "Pour le maintien d'un observatoire de la laïcité indépendant et pluraliste" <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8424>

Communiqué de presse intersyndical (FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ'action, SUD Education et SNCL-FAEN) "Retrait de l'oral de titularisation" <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8416>

8) Adhérer au SNUipp-FSU... Mais pourquoi ?

**VOUS NE CROYEZ PLUS
AU PÈRE NOËL...**

**... MAIS VOUS ÊTES CONVAINCU-E DE LA
NÉCESSITÉ DU COLLECTIF POUR DÉFENDRE
VOS DROITS, L'ÉCOLE ET SES PERSONNELS !**

**OFFREZ-VOUS
UNE ADHÉSION AU
PREMIER SYNDICAT
DES ÉCOLES !**

SE SYNDIQUER AU SNUipp FSU DU HAUT-RHIN

C'EST S'OFFRIR DU COLLECTIF

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU, vous informent de vos droits, vous aident à les faire respecter, vous représentent et vous assistent pour les recours, vous aident à comprendre les règles du mouvement, vous éclairent sur les ASA, le protocole sanitaire, vous accompagnent en cas de convocation chez l'IEN ...

Le SNUipp-FSU participe au dialogue social et revendique l'amélioration de nos conditions de travail : effectifs, RASED, direction, REP+, CPC, PES, Classes spécialisées, maternelle, programmes : les mandats du SNUipp-FSU sont nombreux et précis et se déclinent par des mobilisations, des discussions, des interpellations, des communiqués de presse...

Tout cela se fait avec et grâce à vous !

L'article «Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Merci de diffuser ce mail à toutes les collègues de votre école.

Salutations syndicales